

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : CCRC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CODECO ROUSSILLON CONFLENT (2)

Numéro SIRET : 24660041500169

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : GESTION DES DECHETS MENAGERS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
A2.01 - Opérations non ventilables	47
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	55
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	56
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	57
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	59
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	61
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	64
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Population totale	Informations statistiques	Valeurs
	Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		
	Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		
3 Dépenses d'équipement brut / population		
4 Encours de dette / population (2) (3)		
5 DGF / population		
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires Délibération N° 13 du 12/04/2023 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	227 335,80 A1
Investissement	0,00	0,00 (3)	103 932,66 A2
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	123 403,14 A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	82 830,76 III + IV	0,00 B1	-82 830,76
Investissement	82 830,76 III	0,00 B2	-82 830,76
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	144 505,04
Investissement	A2 + B2	21 101,90
Fonctionnement	A3 + B3	123 403,14

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 82 830,76
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
11	Opération d'équipement n° 11	82 830,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET					
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS					
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)				
		+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)				
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)				
			(si solde négatif)		
			0,00		
				0,00	
					91 077,84
			=		
Total de la section d'investissement (2)					
				471 459,07	
					614 923,89
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget				
			+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)				
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)				
			(si déficit)		
			0,00		
				0,00	
					323 446,06
			=		
Total de la section de fonctionnement (3)					
				3 551 961,01	
					3 932 029,13
					=
TOTAL DU BUDGET (4)					
				4 023 420,08	
					4 546 953,02

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

		II
		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP1	MATERIEL ROULANT	21	150 000,00
	TOTAL		150 000,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		150 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

	II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
	PRÉSENTATION DES AE VOTÉES	B2

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
	Liabilisé	 		
		TOTAL		0,00
		« AE de dépenses imprévues » (2)		0,00
		TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	82 830,76	288 706,24	288 706,24	371 537,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	82 830,76	343 706,24	343 706,24	426 537,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	16 550,00	16 550,00	16 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	16 550,00	16 550,00	16 550,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	82 830,76	360 256,24	360 256,24	443 087,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		28 372,07	28 372,07	28 372,07
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	28 372,07	28 372,07	28 372,07	28 372,07

TOTAL	0,00	82 830,76	388 628,31	388 628,31	471 459,07	
					+	
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00	
					=	
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		471 459,07	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	28 372,07	28 372,07	28 372,07
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	184 500,00	184 500,00	184 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	212 872,07	212 872,07	212 872,07
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	68 984,89	68 984,89	68 984,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	68 984,89	68 984,89	68 984,89
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	281 856,96	281 856,96	281 856,96

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		241 989,09	241 989,09	241 989,09
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		241 989,09	241 989,09	241 989,09

TOTAL	0,00	0,00	523 846,05	523 846,05	523 846,05
				+	
				R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	91 077,84
				=	
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	614 923,89

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	213 617,02
--	--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(10) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	715 566,00	715 566,00	715 566,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 277 946,92	1 277 946,92	1 277 946,92
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	1 315 003,00	1 315 003,00	1 315 003,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	3 308 515,92	3 308 515,92	3 308 515,92
66	Charges financières	0,00	0,00	956,00	956,00	956,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	3 309 971,92	3 309 971,92	3 309 971,92

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		241 989,09	241 989,09	241 989,09
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		241 989,09	241 989,09	241 989,09

TOTAL	0,00	0,00	3 551 961,01	3 551 961,01	3 551 961,01
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 551 961,01
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	48 081,00	48 081,00	48 081,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 447 400,00	3 447 400,00	3 447 400,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	62 730,00	62 730,00	62 730,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	3 580 211,00	3 580 211,00	3 580 211,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	3 580 211,00	3 580 211,00	3 580 211,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		28 372,07	28 372,07	28 372,07
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		28 372,07	28 372,07	28 372,07

TOTAL	0,00	0,00	3 608 583,07	3 608 583,07	3 608 583,07
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	323 446,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 932 029,13
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	213 617,02
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	28 372,07	28 372,07
<i>15 Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 550,00	0,00	16 550,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	420 537,00		420 537,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	3 000,00	0,00	3 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 000,00	0,00	1 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 000,00	0,00	2 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
<i>28 Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
<i>29 Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
<i>39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
<i>3... Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
<i>198 Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
<i>481 Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
<i>49 Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
<i>59 Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	443 087,00	28 372,07	471 459,07

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	471 459,07

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	715 566,00		715 566,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 277 946,92		1 277 946,92
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
<i>60 Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 315 003,00	0,00	1 315 003,00
<i>6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00		0,00
66 Charges financières	956,00	0,00	956,00
67 Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	241 989,09	241 989,09
<i>71 Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
<i>023 Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	3 309 971,92	241 989,09	3 551 961,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 551 961,01

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

CCRC - GESTION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	68 984,89	0,00	68 984,89
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	28 372,07	0,00	28 372,07
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	184 500,00	0,00	184 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		241 989,09	241 989,09
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		281 856,96	241 989,09	523 846,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	91 077,84
--	------------------

+

R 1068 AFFECTION DU RESULTAT	0,00
-------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	614 923,89
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	4 000,00		4 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	48 081,00		48 081,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	3 447 400,00		3 447 400,00
74	Dotations et participations (8)	62 730,00		62 730,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	18 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	28 372,07	28 372,07
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 580 211,00	28 372,07	3 608 583,07

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	323 446,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 932 029,13
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

DEPENSES							TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	0,00	82 830,76	150 000,00	388 628,31	388 628,31	150 000,00	238 628,31	471 459,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	82 830,76	0,00	337 706,24	337 706,24	150 000,00	187 706,24	420 537,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	82 830,76	150 000,00	343 706,24	343 706,24	150 000,00	193 706,24	426 537,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	16 550,00	16 550,00	0,00	16 550,00	16 550,00
18	Cpt de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	16 550,00	16 550,00	0,00	16 550,00	16 550,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	82 830,76	150 000,00	360 256,24	360 256,24	150 000,00	210 256,24	443 087,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			28 372,07	28 372,07		28 372,07	28 372,07
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			28 372,07	28 372,07		28 372,07	28 372,07
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								471 459,07	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = R 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III	A
--	--	-----	---

RECETTES			
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
TOTAL	0,00	523 846,05	523 846,05
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	28 372,07	28 372,07
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	184 500,00	184 500,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	212 872,07	212 872,07
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	68 984,89	68 984,89
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	68 984,89	68 984,89
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	281 856,96	281 856,96
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	241 989,09	241 989,09
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	241 989,09	241 989,09
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)			91 077,84
Affectation au compte 1068 (8)			0,00
Total des recettes d'investissement cumulées			614 923,89

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IVB5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($RI\ 040 = DF\ 042$).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($DI\ 041 = RI\ 041$).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III	
									II	III = I + II
		TOTAL	0,00	82 830,76	150 000,00	388 628,31	150 000,00	238 628,31	471 459,07	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	82 830,76	0,00	337 706,24	337 706,24	150 000,00	187 706,24	420 537,00	
	Total des dépenses d'équipement	0,00	82 830,76	150 000,00	343 706,24	150 000,00	193 706,24	426 537,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	16 550,00	16 550,00	0,00	16 550,00	16 550,00	16 550,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	16 550,00	16 550,00	0,00	16 550,00	16 550,00	16 550,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	16 550,00	16 550,00	0,00	16 550,00	16 550,00	
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00	82 830,76	150 000,00	360 256,24	150 000,00	210 256,24	443 087,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			28 372,07	28 372,07				28 372,07

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	I		28 372,07	II	28 372,07	28 372,07
139/2 Subv. transf. Régions	0,00			14 025,00	14 025,00		14 025,00
139/3 Subv. transf. Départements	0,00			322,07	322,07		322,07
139/8 Autres subventions d'équipement transf.	0,00			14 025,00	14 025,00		14 025,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			28 372,07	28 372,07		28 372,07

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
11	EQUIPEMENTS GESTION DES DECHETS MENAGERS		73 300,90	82 830,76	177 706,24	177 706,24	0,00	177 706,24
11	EQUIPEMENTS GESTION DES DECHETS MENAGERS	AP1	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
12	TRAVAUX GESTION DES DECHETS MENAGERS		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
TOTAL			73 300,90	82 830,76	337 706,24	337 706,24	150 000,00	187 706,24

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT						III
						A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : EQUIPEMENTS GESTION DES DECHETS MENAGERS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-150 000,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : EQUIPEMENTS GESTION DES DECHETS MENAGERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	73 300,90	a 82 830,76	177 706,24	b 177 706,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 880,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 880,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 420,90	82 830,76	137 706,24	137 706,24
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	47 992,67	81 652,32	135 000,00	135 000,00
21838	Autre matériel informatique	1 624,80	0,00	1 206,24	1 206,24
2188	Autres immobilisations corporelles	17 803,43	1 178,44	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	28 372,07	d 28 372,07
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	28 372,07	28 372,07
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	14 025,00	14 025,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	322,07	322,07
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	14 025,00	14 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-232 164,93
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : TRAVAUX GESTION DES DECHETS MENAGERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
				I	II	
	TOTAL	0,00	523 846,05			523 846,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	28 372,07	28 372,07	28 372,07
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	14 025,00	14 025,00	14 025,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	322,07	322,07	322,07
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	14 025,00	14 025,00	14 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	184 500,00	184 500,00	184 500,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	184 500,00	184 500,00	184 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	212 872,07			212 872,07
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	68 984,89	68 984,89	68 984,89
10222	FCTVA	0,00	0,00	68 984,89	68 984,89	68 984,89
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	68 984,89			68 984,89
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	0,00	281 856,96			281 856,96
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00	241 989,09	241 989,09	241 989,09	241 989,09
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 940,00	2 940,00	2 940,00	2 940,00
2815731	Matériel roulant	0,00	110 404,07	110 404,07	110 404,07	110 404,07
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	84,00	84,00	84,00	84,00
28158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	85 769,04	85 769,04	85 769,04	85 769,04
281828	Autres matériels de transport	0,00	13 790,22	13 790,22	13 790,22	13 790,22
281838	Autre matériel informatique	0,00	889,97	889,97	889,97	889,97
28188	Autres immo. corporelles	0,00	20 111,79	20 111,79	20 111,79	20 111,79
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	241 989,09			241 989,09

- (1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R/040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/041 = R/041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III		B		B		B	

DEPENSES							
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	3 551 961,01	3 551 961,01	0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	715 566,00	715 566,00	715 566,00	715 566,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 277 946,92	1 277 946,92	1 277 946,92	1 277 946,92
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	1 315 003,00	1 315 003,00	1 315 003,00	1 315 003,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	3 308 515,92	3 308 515,92	0,00	3 308 515,92
66	Charges financières	0,00	0,00	956,00	956,00	956,00	956,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)						
Total des dépenses financières		0,00	0,00	1 456,00	1 456,00	1 456,00	1 456,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	3 309 971,92	3 309 971,92	0,00	3 309 971,92
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		241 989,09	241 989,09	241 989,09	241 989,09
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		241 989,09	241 989,09	241 989,09	241 989,09
				D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00	
				Total des dépenses de fonctionnement cumulées		3 551 961,01	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

		III – VOTE DU BUDGET	
		SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	
		III	B

Chap.	Libellé	RECETTES		Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	3 608 583,07
016	APA	0,00	4 000,00	4 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	48 081,00	48 081,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	3 447 400,00	3 447 400,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	62 730,00	62 730,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	3 580 211,00	3 580 211,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	3 580 211,00	3 580 211,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	28 372,07	28 372,07
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	28 372,07	28 372,07

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	323 446,06
Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 932 029,13

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap./ art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		B1
								II	III = I + II	
	TOTAL	0,00	0,00		3 551 961,01	0,00		3 551 961,01	3 551 961,01	
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00		715 566,00	715 566,00		715 566,00	715 566,00	
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00		450,00	450,00		450,00	450,00	
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		2 450,00	2 450,00		2 450,00	2 450,00	
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		4 700,00	4 700,00		4 700,00	4 700,00	
60622	Carburants	0,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00	
60623	Alimentation	0,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00	
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		270 000,00	270 000,00		270 000,00	270 000,00	
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00	
61358	Autres	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00	
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00	
6156	Maintenance	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00	
6161	Multirisques	0,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00	
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00	
6238	Divers	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		40,00	40,00		40,00	40,00	
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		530,00	530,00		530,00	530,00	
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		60,00	60,00		60,00	60,00	
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		1 700,00	1 700,00		1 700,00	1 700,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		986,00	986,00		986,00	986,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		1 277 946,92	1 277 946,92		1 277 946,92	1 277 946,92	

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		169 626,92	169 626,92		169 626,92
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		14 231,00	14 231,00		14 231,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		502 555,00	502 555,00		502 555,00
64112	SFT, indemnité de résidence NBI	0,00	0,00		4 730,00	4 730,00		4 730,00
64113	Autres indemnités	0,00	0,00		886,00	886,00		886,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		89 544,00	89 544,00		89 544,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		127 633,00	127 633,00		127 633,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		4 903,00	4 903,00		4 903,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		33 840,00	33 840,00		33 840,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		118 021,00	118 021,00		118 021,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		171 611,00	171 611,00		171 611,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		6 738,00	6 738,00		6 738,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		2 348,00	2 348,00		2 348,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		8 405,00	8 405,00		8 405,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00		1 315 003,00	1 315 003,00		1 315 003,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		1 305 000,00	0,00	1 305 000,00	1 305 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		3,00	3,00	3,00	3,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00		3 308 515,92	0,00		3 308 515,92
66	Charges financières	0,00	0,00		956,00	956,00		956,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		901,00	901,00		901,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		55,00	55,00		55,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)				0,00			

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I	0,00	0,00	1 456,00		
Total des charges financières et spécifiques		0,00		0,00		1 456,00		1 456,00
Total des dépenses réelles		0,00		0,00		3 309 971,92		3 309 971,92
023 Virement à la section d'investissement		0,00			0,00	0,00		0,00
042 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		0,00			241 989,09	241 989,09		241 989,09
6811 Dot. amort. immos incorporelles		0,00			241 989,09	241 989,09		241 989,09
043 Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)		0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			241 989,09	241 989,09		241 989,09

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	46,32
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	55,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		0,00	1	0,00	3 608 583,07	3 608 583,07
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	48 081,00	48 081,00	48 081,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70688	Autres	0,00	0,00	1 081,00	1 081,00	1 081,00
70841	Mise à displo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 447 400,00	3 447 400,00	3 447 400,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	3 447 400,00	3 447 400,00	3 447 400,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	62 730,00	62 730,00	62 730,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	12 600,00	12 600,00	12 600,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	18 580,00	18 580,00	18 580,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
74788	Autres	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	24 250,00	24 250,00	24 250,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion des services						
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produuits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	3 580 211,00	3 580 211,00	3 580 211,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00	0,00	28 372,07	28 372,07	28 372,07
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre						
		0,00	0,00	28 372,07	28 372,07	28 372,07

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc.,,jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
									IV A1
	DEPENSES		16 550,00		0,00		0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		184 500,00		0,00		0,00		0,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	184 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL																											
							10	13	16	18	20	204	21	22	23	26	27	45	REÇETTES	024	10	13	16	18	20	204	21	22	23	26	27	REÇETTES		
	DEPENSES	0,00	0,00	343 706,24	0,00															360 256,24														
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	43 000,00	0,00																43 000,00													
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	288 706,24	0,00																288 706,24													
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	12 000,00	0,00																12 000,00													
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
	REÇETTES	0,00	0,00	97 356,96	0,00																281 856,96													
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	68 984,89	0,00																68 984,89													
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	28 372,07	0,00																28 372,07													
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00																0,00													

CCRC - GESTION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	IV – ANNEXES	IV
		A1.01

IV - ANNEXES

A - PRÉSENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRÉSENTATION DETAILLÉE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)		Libellé	01 Opérations non ventilables	
		DEPENSES		16 550,00
		RECETTES		16 550,00
164	Emprunts auprès des éts financiers			184 500,00
164	Emprunts auprès des éts financiers			184 500,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé						4-3 APA
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	
	DEPENSES	956,00		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	956,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES						IV	
		A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)						A2	
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve		TOTAL
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	3 309 015,92	0,00			3 309 971,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	715 566,00	0,00			715 566,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	1 277 946,92	0,00			1 277 946,92
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	1 315 003,00	0,00			1 315 003,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00			500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00			4 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	48 081,00	0,00			48 081,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	3 447 400,00	0,00			3 447 400,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	62 730,00	0,00			62 730,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00			18 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé		01	Opérations non ventilables
		DEPENSES		956,00
661	Charges d'intérêts			956,00
		RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant du 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
									Taux initial	Taux actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						350 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)						350 000,00								
00000660765	CREDIT AGRICOLE	21/12/2021	14/09/2022	350 000,00	F	Taux fixe à 0,65 %	0,650	0,652	EUR	T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)						0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)						0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)						0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)						0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)						0,00								

CCRC - GESTION DES DECHETS MENAGERS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						Catégorie d'emprunt (8)			
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00						
1687 Autres dettes (total)					0,00						
Total général					350 000,00						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, A pour amortissement progressif, E pour annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV B1.2
--	--	------------

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		144 812,50					16 550,00	900,94	0,00	46,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		144 812,50					16 550,00	900,94	0,00	46,32
00000660765	N	0,00	A-1	144 812,50	8,69	F	Taux fixe à 0,65 %	0,652	16 550,00	900,94	0,00	46,32
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		144 812,50					16 550,00	900,94	0,00	46,32

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)										
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Barrière simple (B)												
TOTAL (B)		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Option d'échange (C)												
TOTAL (C)		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capié (D)												
TOTAL (D)		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
TOTAL (E)		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)												
TOTAL (F)		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indice dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indice hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV – ANNEXES	
		IV B1.4	

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écarts entre ces indices	(3) Écarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits % de l'encours	1 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	144 812,50		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0	0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		IV	B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)			Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €			11/10/2023
Catégories de biens amortis		Durée (en années)	
L	Autre mater et outillag voirie	7	21/04/2005
L	Matériel de transport	7	21/04/2005
L	Matériel bureau matér informatiqu	5	26/10/2010
L	Matériel roulant	7	26/10/2023
L	Autres instal mater outil tech	8	26/10/2023
L	Concess droits simil logiciels	2	26/10/2023
L	Mobilier	10	26/10/2023
L	Autres immos corporelles	8	26/10/2023
L	Composteur	1	26/10/2023
L	Bacs et couvercles	8	26/10/2023
L	Conteneurs	8	26/10/2023

	IV – ANNEXES																					
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1																				
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th>DESIGNATION DES ORGANISMES</th> <th>Date d'adhésion</th> <th>Mode de participation (1)</th> <th>Montant du financement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres organismes de regroupement</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>SYDETOM</td> <td>02/01/2004</td> <td>PARTICIPATION</td> <td>1 305 000,00</td> </tr> </tbody> </table>			DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement	Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				EPCI				Autres organismes de regroupement				SYDETOM	02/01/2004	PARTICIPATION	1 305 000,00
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement																			
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)																						
EPCI																						
Autres organismes de regroupement																						
SYDETOM	02/01/2004	PARTICIPATION	1 305 000,00																			
(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.																						

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	91 077,84	91 077,84
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-82 830,76	-82 830,76
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	44 922,07	44 922,07
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	310 973,98	310 973,98
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	266 051,91	266 051,91

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		44 922,07	I 44 922,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		16 550,00	16 550,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 550,00	16 550,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		28 372,07	28 372,07
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	28 372,07	28 372,07

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

		DEPENSES (1)	Montant
Article (2)	Libellé (2)		
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
	Acquisitions d'immobilisations		6 000,00
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	
2111	Terrains nus	1 000,00	
2313	Constructions	2 000,00	
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		187 706,24
	Opération d'équipement n° 2031	40 000,00	
	Opération d'équipement n° 215731	0,00	
	Opération d'équipement n° 2158	135 000,00	
	Opération d'équipement n° 21838	1 206,24	
	Opération d'équipement n° 2188	1 500,00	
	Opération d'équipement n° 2313	10 000,00	
	Autres dépenses éventuelles		0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
		Total des dépenses réelles	193 706,24
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00
		Total des dépenses d'ordre	0,00
		TOTAL GENERAL	193 706,24

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

		RECETTES (1)	Montant
Article (2)	Libellé (2)		
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
	Dotations et subventions reçues		28 372,07
1312	EQUIPEMENTS GESTION DES DECHETS MENAGERS	14 025,00	
1313	EQUIPEMENTS GESTION DES DECHETS MENAGERS	322,07	
1318	EQUIPEMENTS GESTION DES DECHETS MENAGERS	14 025,00	
	Autres recettes éventuelles		160 062,73
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté FCTVA	91 077,84	
10222		68 984,89	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
		Total des recettes réelles	188 434,80
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00

Article (2)	RECETTES (1)	
	Libellé (2)	Montant
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	188 434,80

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM
 (COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

		DEPENSES (1)	
Article (2)	Libellé (2)		Montant
011	Charges à caractère général		715 566,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux		450,00
60611	Eau et assainissement		2 450,00
60612	Energie - Electricité		4 700,00
60622	Carburants		140 000,00
60623	Alimentation		100,00
60631	Fournitures d'entretien		1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement		3 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail		11 000,00
6064	Fournitures administratives		150,00
6068	Autres matières et fournitures		7 000,00
611	Contrats de prestations de services		270 000,00
6132	Locations immobilières		31 000,00
61358	Autres		50 000,00
61551	Matériel roulant		120 000,00
6156	Maintenance		8 000,00
6161	Multirisques		21 000,00
6184	Versements à des organismes de formation		1 200,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux		1 200,00
6231	Annonces et insertions		2 500,00
6238	Divers		3 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions		1 500,00
6261	Frais d'affranchissement		40,00
6262	Frais de télécommunications		2 300,00
627	Services bancaires et assimilés		530,00
6281	Concours divers cotisations		200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		60,00
63512	Taxes foncières		1 700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		986,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés autres organismes		30 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		1 277 946,92
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement		1 696 626,92
6218	Autre personnel extérieur		20 000,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		14 231,00
64111	Rémunération principale		502 555,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		4 730,00

Article (2)	Libellé (2)	DEPENSES (1)	
			Montant
64113	NBI		886,00
64118	Autres indemnités		89 544,00
64131	Rémunérations		127 633,00
64138	Primes et autres indemnités		4 903,00
64168	Autres emplois aidés		33 840,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		118 021,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites		171 611,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.		6 738,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		2 875,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		2 348,00
6478	Autres charges sociales diverses		8 405,00
65	Autres charges de gestion courante		1 315 003,00
65312	Frais de mission et de déplacement		10 000,00
65568	Autres contributions		1 305 000,00
65888	Autres		3,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques		500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
		Total des dépenses réelles	3 309 015,92
042	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)		0,00
		Total des dépenses d'ordre	0,00
		TOTAL GENERAL	3 309 015,92

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)	
			Montant
Recettes issues de la TECM			3 447 400,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées		3 447 400,00
Dotations et participations reçues			62 730,00
74718	Autres		12 600,00
7472	Régions		18 580,00
74758	Autres groupements		2 300,00
747888	Autres		5 000,00
74888	Autres		24 250,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles			393 527,06

Article (2)		RECETTES (1)	
		Libellé (2)	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		48 081,00
706112	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures		45 000,00
706888	Autres		1 081,00
70841	A la collectivité de rattachement		2 000,00
75	Autres produits de gestion courante		18 000,00
75888	Autres		18 000,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)		0,00
013	Atténuations de charges		4 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		4 000,00
	Total des recettes réelles		3 903 657,06
042	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00
	Total des recettes d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL		3 903 657,06

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par Le Président (1),

A Corneilla de la Rivière, le 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Communautaire(2), réunie en session ordinaire

A Corneilla de la Rivière, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Communautaire (2),(3).

ALESSANDRIA Annabelle	
AYMERICH Claude	
BAPTISTE Florence	
BARNOLE Catherine	
BIANCHINI Marc	
BOHER Monique	
BONACAZE Benoit	
BONMARTEL Jonathan	
BOTEBOL Claudine	
BOURNIOLE Frédéric	
BURGHOFFER William	
COSTE Claude	
DESSEAUX Françoise	
DOMENECH Alain	
DRAGUE Céline	
ESCALAIS-VERNETTES Nathalie	
FORASTE Guy	
GARSAU Jacques	
GATEU Philippe	
GOMEZ Claude	

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
HARIBOU Ali		
LAFFORGUE Guy		
LAVILLE René		
LECOINNET Jean-Philippe		
MAILLOLES Jean-Michel		
MARTINEZ Marie		
METLAINE Naïma		
NOGUES Dominique		
OHEIX Yann		
OLIVE Robert		
PAGES Caroline		
PARRILLA Jérôme		
PETIT Vivien		
POUDADE Danielle		
PROFFIT France		
SILVESTRE Joseph		
SIRE Aléxis		
SOLATGES Ketty		
SOLER Gérard		
SOLERE Jean-Claude		
SURJUS Monique		
TRAIFI Pascal		
VIDAL Sylvie		
VILA Patrice		
VINCENT Jean-Jacques		

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Corneilla de la Rivière, le 09/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.